

---

---

VILLE DE SAINTE-JULIE  
SIXIÈME SÉANCE

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal tenue le 2 mai 2017 à 20 h en la salle du Conseil, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, sous la présidence de Mme la mairesse Suzanne Roy, à laquelle sont présents les conseillères Isabelle Poulet, Nicole Marchand, Lucie Bisson et les conseillers André Lemay, Jocelyn Ducharme, Mario Lemay, Normand Varin et Henri Corbin formant QUORUM.

Sont également présents :

M. Pierre Bernardin, directeur général  
M<sup>e</sup> Nathalie Deschesnes, greffière

---

---

L'original de l'avis de convocation est déposé aux archives.

La séance débute à 20 h.

**17-209**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay  
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**1. OUVERTURE**

1.1 RÉFLEXION

17-209 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-210 1.3 PROCLAMATION – JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE – 8 MAI 2017

17-211 1.4 PROCLAMATION – SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES – 15 AU 21 MAI 2017

17-212 1.5 ADOPTION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 4 AVRIL 2017

**2. ADMINISTRATION**

17-213 2.1 DÉPÔT – REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2016 – PLAN D'ACTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2012-2022

17-214 2.2 AUTORISATIONS DE SIGNATURE – PROTOCOLES D'ENTENTE – 87132 CANADA LTÉE ET LE SANCTUAIRE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC. – TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE – RUE NOBEL – PROJET SI-16-157, LOT 3

17-215 2.3 AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE CONCERNANT LA TRANSMISSION D'INFORMATIONS GÉORÉFÉRENCÉES DU TRACÉ DU PIPELINE SAINT-LAURENT – ÉNERGIE VALERO INC.

- 
- 
- 17-216 2.4 AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ  
– TRANSCANADA PIPELINES LIMITED
- 17-217 2.5 COUR MUNICIPALE RÉGIONALE DE MARGUERITE-D'YOUVILLE –  
DÉMÉNAGEMENT TEMPORAIRE
- 3. SERVICE DES FINANCES**
- 17-218 3.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER ET DE L'ANALYSE  
FINANCIÈRE 2016
- 17-218 3.2 DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE  
L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016
- 17-219 3.3 DÉPÔT – RAPPORT BUDGÉTAIRE SEMESTRIEL
- 17-220 3.4 AFFECTATIONS DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON  
AFFECTÉ
- 17-221 3.5 AFFECTATION DES DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À  
POURVOIR – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
- 17-222 3.6 APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES  
COMPTES À PAYER DES DIFFÉRENTS FONDS
- 17-223 3.7 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ  
– FONDS DE ROULEMENT
- 17-224 3.8 MODIFICATION – TERME D'EMPRUNT POUR CERTAINS  
RÈGLEMENTS
- 17-225 3.9 AUTORISATION – INSCRIPTION AUX SERVICES MON DOSSIER  
POUR LES ENTREPRISES
- 4. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 17-226 4.1 DÉPÔT – LISTE D'ENGAGEMENT DU PERSONNEL
- 17-227 4.2 EMBAUCHE – POSTE DE BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINTE – SERVICE  
DES LOISIRS
- 17-228 4.3 EMBAUCHE – POSTE DE JOURNALIER – SERVICE DES  
INFRASTRUCTURES
- 17-229 4.4 EMBAUCHE – POSTE DE JOURNALIER ET JARDINIER – SERVICE  
DES INFRASTRUCTURES
- 17-230 4.5 EMBAUCHE – POSTE DE JOURNALIER ET JARDINIER – SERVICE  
DES INFRASTRUCTURES
- 17-231 4.6 EMBAUCHE – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN – SERVICE DES  
INFRASTRUCTURES
- 17-232 4.7 FIN D'EMPLOI – EMPLOYÉ AU SERVICE DES INFRASTRUCTURES
- 5. SERVICE DES INFRASTRUCTURES**
- 17-233 5.1 PLAN D'INTERVENTION 2015 (RÉVISÉ EN 2017) – CONDUITES  
D'EAU POTABLE, ÉGOUTS ET CHAUSSÉES

- 
- 
- 17-234 5.2 ADJUDICATION – TRAVAUX D'ARBORICULTURE 2017
- 17-235 5.3 REJET DE SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE CONSTRUCTION DE BORDURES ET TROTTOIRS SUR DIVERSES RUES – PROJET SI-17-160
- 17-236 5.4 ADJUDICATION – TRAVAUX DE PROLONGEMENT D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE EN BORDURE DE LA RUE NOBEL, ENTRE LES 1401 ET 1041 – RÈGLEMENT 1186
- 17-237 5.5 PROVISION – TRAVAUX DE PROLONGEMENT D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE EN BORDURE DE LA RUE NOBEL, ENTRE LES 1401 ET 1041 – RÈGLEMENT 1186
- 17-238 5.6 ADJUDICATION – BÂTIMENT DE SERVICE PRÉFABRIQUÉ EN BÉTON ARMÉ – PARC JULES-CHOQUET – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT
- 17-239 5.7 ADOPTION – GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONFORMES – ADJUDICATION DES SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DANS LE QUARTIER LUMICITÉ – PROJET SI-17-161, LOT 2
- 17-240 5.8 ADOPTION – GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONFORMES – ADJUDICATION DES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURIE – SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DANS LE QUARTIER LUMICITÉ – PROJET SI-17-161, LOT 1
- 6. SERVICE DE L'URBANISME**
- 17-241 6.1 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 25 AVRIL 2017
- 17-242 6.2 RENOUELEMENT DE MANDAT – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
- 17-243 6.3 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – 286, RUE DE NORMANDIE (BRUNET CLINIQUE) – ZONE M-244
- 17-244 6.4 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – 1791, RUE PRINCIPALE (HYPOTHECA) – ZONE C-359
- 17-245 6.5 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION – REMPLACEMENT DE LA PORTE EN FAÇADE – 451, RUE PIERRE-DE COUBERTIN – ZONE H-237
- 17-246 6.6 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE – 840, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE C-305
- 17-247 6.7 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION – AJOUT D'UN 2<sup>e</sup> ÉTAGE – 2031, RUE DE FONTAINEBLEAU – ZONE H-506
- 17-248 6.8 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – 1999-2, RUE NOBEL (LA MAISON DE L'ENTRAIDE – FRIPERIE) – ZONE C-150

- 
- 
- 17-249 6.9 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RÉSIDENCE SUR UN TERRAIN VACANT – 477, CHEMIN DE TOURAINE – ZONE A-719
- 17-250 6.10 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UN SOLARIUM 3 SAISONS – 1560, RUE PRINCIPALE (UNITÉ 500) – ZONE C-205
- 17-251 6.11 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT D'UNE TERRASSE – 2141, RUE NOBEL (BÂTIMENT INDUSTRIEL) – ZONE I-152
- 17-252 6.12 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE – 201, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (ARÉNA) – ZONE P-241
- 17-253 6.13 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE – 509, AVENUE JULES-CHOQUET (SOMA PILATES) – ZONE C-208
- 17-254 6.14 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AMÉNAGEMENT PAYSAGER (RÉFECTION DES TROTTOIRS) – 711, RUE BENJAMIN-SULTE – ZONE H-316
- 17-255 6.15 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RÉSIDENCE SUR UN TERRAIN VACANT EN ZONE AGRICOLE – 1450, CHEMIN DE LA BELLE-RIVIÈRE – ZONE A-708
- 17-256 6.16 APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS AUX PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL – 2011, RUE LÉONARD-DE VINCI – ZONE C-151
- 17-257 6.17 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION – AJOUT D'UNE PORTE DOUBLE EN FAÇADE (NOVATECH) – 1401, RUE NOBEL – ZONE I-154
- 7. SERVICE DES LOISIRS**
- 17-258 7.1 ADOPTION – LISTE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF RECONNUS DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE
- 17-259 7.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PARTAJOIE STE-JULIE
- 17-260 7.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – GALA MÉRITE EN HISTOIRE – SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE RICHELIEU-YAMASKA
- 17-261 7.4 AIDES FINANCIÈRES DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE – ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
- 8. AVIS DE MOTION**
- 17-262 8.1 AVIS DE MOTION – FUTUR RÈGLEMENT 1101-52 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX AIRES NATURELLES
- 17-263 8.2 AVIS DE MOTION - FUTUR RÈGLEMENT 1149-6 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1149 SUR LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX

- 
- 
- 17-264 8.3 AVIS DE MOTION – FUTUR RÈGLEMENT 1196 INTERDISANT LA DISTRIBUTION DE CERTAINS SACS D'EMPLETTES DANS LES COMMERCES DE DÉTAIL

**9. PROJETS DE RÈGLEMENTS**

- 17-265 9.1 « PREMIER » PROJET DE RÈGLEMENT P1101-52 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX AIRES NATURELLES

**10. RÈGLEMENTS**

- 17-266 10.1 RÈGLEMENT 1101-51 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D'AJOUTER DES NORMES DE SUPERFICIE MAXIMALE POUR LES USAGES COMMERCIAUX DANS LES ZONES M-244 ET M-256

- 17-267 10.2 RÈGLEMENT 1193 DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLE ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

- 17-268 10.3 RÈGLEMENT 1194 POUR PAYER LE COÛT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE PAVAGE À DIVERS ENDROITS AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 550 000 \$ ET AUTORISANT UNE AFFECTATION POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 550 000 \$ À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ AUX IMMOBILISATIONS

**11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**

**12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

- 17-269 14.1 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-210**

**PROCLAMATION – JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE – 8 MAI 2017**

ATTENDU QUE la Croix-Rouge vient en aide aux sinistrés;

ATTENDU QU'en moyenne trois fois par jour au Québec, une équipe de bénévoles de la Croix-Rouge est mobilisée pour venir en aide à des gens dont la vie a basculé à la suite d'un sinistre;

ATTENDU QUE la population de Sainte-Julie peut compter sur une équipe de bénévoles formés et spécialisés, prêts à intervenir en tout temps;

---

---

ATTENDU QUE la Croix-Rouge joue un rôle de premier plan en matière de prévention en offrant à la population des moyens de sauver des vies;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand  
**APPUYÉ** par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

DE proclamer le 8 mai, Journée internationale de la Croix-Rouge;

DE remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour venir en aide à des personnes vulnérables ici, à Sainte-Julie, et partout ailleurs au Canada;

DE rendre hommage à ces bénévoles en hissant le drapeau de la Croix-Rouge sur le quatrième mât de l'hôtel de ville, le lundi 8 mai à 14 h, en présence de la mairesse et des bénévoles julievillois de la Croix-Rouge.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **17-211**

#### **PROCLAMATION – SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES – 15 AU 21 MAI 2017**

ATTENDU l'importance de la reconnaissance de la famille comme premier milieu de vie des personnes;

ATTENDU l'importance de la reconnaissance de la famille sous toutes ses formes et à tous les cycles de vie;

ATTENDU l'importance de la contribution des familles au développement de la collectivité;

ATTENDU l'importance d'apporter un soutien collectif aux familles afin de faciliter leur vécu dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités;

ATTENDU QUE la Semaine québécoise des familles est l'occasion d'inviter les parents à exprimer leur fierté et à faire des liens avec les étapes paraissant parfois ardues et se transformant, au fil du temps, en réalisations parentales et familiales;

ATTENDU QUE la Ville est le palier de gouvernement le plus près du quotidien et du milieu de vie des familles;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a reconnu le rôle rassembleur de la communauté dans le développement d'une politique familiale municipale et la mise en place d'un plan d'action;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand  
**APPUYÉ** par M. André Lemay

RÉSOLU :

DE proclamer la Semaine québécoise des familles du 15 au 21 mai 2017, ainsi que la Journée internationale de la famille, le 15 mai 2017;

D'inviter les familles à célébrer leur fierté en participant aux activités organisées dans la région et par la Ville de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-212**

**ADOPTION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 4 AVRIL 2017**

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin  
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie tenue le 4 avril 2017, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-213**

**DÉPÔT – REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2016 – PLAN D'ACTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2012-2022**

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie effectue un suivi annuel du plan d'action de la planification stratégique;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont analysé le rapport de recommandations présenté par la direction générale lors de la Commission administrative du 24 avril 2017;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson  
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt de la reddition de comptes annuelle 2016 du plan d'action de la planification stratégique 2012-2022.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-214**

**AUTORISATIONS DE SIGNATURE – PROTOCOLES D'ENTENTE – 87132 CANADA LTÉE ET LE SANCTUAIRE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC. – TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE – RUE NOBEL – PROJET SI-16-157, LOT 3**

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie réalisera des travaux d'infrastructures urbaines pour le prolongement d'une conduite d'égout sanitaire en bordure de la rue Nobel, entre les adresses 1041 et 1401;

ATTENDU QU'il y a lieu que des protocoles d'entente interviennent entre la Ville de Sainte-Julie et 87132 Canada ltée et entre la Ville de Sainte-Julie et Le Sanctuaire de la Vallée du Richelieu inc., afin de déterminer les responsabilités et obligations de chacune des parties;

---

---

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 1<sup>er</sup> mai 2017;

Il est PROPOSÉ par M. Jocelyn Ducharme  
APPUYÉ par M. Henri Corbin

RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Sainte-Julie et 87132 Canada ltée, dont une copie est jointe à la présente résolution comme annexe 1, ou tout autre protocole d'entente similaire dûment approuvé par le directeur général et la greffière, ainsi que tout autre document donnant effet à la présente résolution;

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Sainte-Julie et Le Sanctuaire de la Vallée du Richelieu inc., dont une copie est jointe à la présente résolution comme annexe 2, ou tout autre protocole d'entente similaire dûment approuvé par le directeur général ou la greffière, ainsi que tout autre document donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **17-215**

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE CONCERNANT LA TRANSMISSION D'INFORMATIONS GÉORÉFÉRENCÉES DU TRACÉ DU PIPELINE SAINT-LAURENT – ÉNERGIE VALERO INC.**

ATTENDU QUE dans le but de planifier les travaux, les opérations et les mesures d'urgence sur le territoire de la ville de Sainte-Julie, il y a lieu qu'une entente concernant la transmission d'informations géoréférencées intervienne entre la Ville de Sainte-Julie et Énergie Valero inc.;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay  
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des infrastructures et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, l'entente concernant la transmission d'informations géoréférencées du tracé du pipeline Saint-Laurent entre la Ville de Sainte-Julie et Énergie Valero inc., dont copie est jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

---

**17-216**

**AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ –  
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED**

ATTENDU QUE dans le but de planifier les travaux, les opérations et les mesures d'urgence sur le territoire de la ville de Sainte-Julie, il y a lieu qu'une entente de confidentialité intervienne entre la Ville de Sainte-Julie et TransCanada PipeLines Limited;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand  
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des infrastructures et la greffière, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, à signer l'entente de confidentialité entre la Ville de Sainte-Julie et TransCanada PipeLines Limited, dont copie est jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-217**

**COUR MUNICIPALE RÉGIONALE DE MARGUERITE-D'YOUVILLE –  
DÉMÉNAGEMENT TEMPORAIRE**

ATTENDU QUE l'établissement de la Cour municipale régionale de Lajemmerais a été approuvé par le décret 653-2003, publié à la Gazette officielle du Québec du 18 juin 2003, partie 2, numéro 25;

ATTENDU QUE la MRC de Lajemmerais a procédé à un changement de nom pour MRC de Marguerite-D'Youville, à la suite d'un avis approuvé le 21 décembre 2010 et publié à la Gazette officielle du Québec du 12 février 2011, partie 1, numéro 6;

ATTENDU QUE le chef-lieu de la Cour est situé au 609, route Marie-Victorin, dans la municipalité de Verchères;

ATTENDU QUE des travaux majeurs de réfection doivent avoir lieu au chef-lieu de la Cour à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, et ce, pour une période d'environ six à huit mois, et qu'il sera impossible pour la Cour de siéger au chef-lieu en raison de ces travaux;

ATTENDU QUE la Ville a pris les dispositions nécessaires afin que la Cour puisse siéger temporairement au 581, route Marie-Victorin, dans la municipalité de Verchères, pendant la durée des travaux;

ATTENDU QUE l'article 56 de la Loi sur les cours municipales stipule que la Cour siège au lieu indiqué soit dans le règlement ou dans l'entente d'établissement approuvée par le gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 56 de cette même loi stipule également que lorsque la Cour est dans l'impossibilité de siéger à ce lieu, en raison de force majeure, le ministre de la Justice désigne, par arrêté, un lieu additionnel où la Cour pourra siéger jusqu'à ce que l'impossibilité cesse;

ATTENDU QUE l'adresse postale de la Cour demeurera au 609, route Marie-Victorin, en la municipalité de Verchères;

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin  
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

DE demander à la ministre de la Justice de désigner un lieu temporaire où la Cour municipale régionale de Marguerite-D'Youville pourra siéger, soit le 581, route Marie-Victorin, dans la municipalité de Verchères, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, et ce, jusqu'à ce que cesse l'impossibilité pour la Cour de siéger à son chef-lieu habituel.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-218**

**DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016**

ATTENDU QUE conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier doit, lors d'une séance du Conseil municipal, déposer le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant;

Il est **PROPOSÉ** par M. Mario Lemay  
**APPUYÉ** par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-219**

**DÉPÔT – RAPPORT BUDGÉTAIRE SEMESTRIEL**

ATTENDU l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes qui demande au trésorier de déposer une fois par semestre deux états comparatifs dont le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier en cours avec ceux de l'exercice précédent et le second, les revenus et dépenses adoptés au budget avec ceux prévus pour l'exercice financier courant;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lucie Bisson  
**APPUYÉ** par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du rapport budgétaire semestriel des revenus et dépenses au 31 mars 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

---

**17-220**

**AFFECTATIONS DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ**

ATTENDU QUE le rapport financier consolidé 2016 a été déposé à la séance du 2 mai 2017;

ATTENDU QUE lors de la réunion du 20 mars 2017, la Commission des finances a recommandé d'utiliser une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté pour augmenter différentes réserves pour une somme de 2 300 000 \$;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay  
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

DE virer un montant de 2 300 000 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté pour les réserves suivantes :

- Excédent de fonctionnement affecté – immobilisations 1 200 000 \$;
- Excédent de fonctionnement affecté – rachat de la dette 500 000 \$;
- Excédent de fonctionnement affecté – éventualités 100 000 \$;
- Excédent de fonctionnement affecté – matières résiduelles 500 000 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-221**

**AFFECTATION DES DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

ATTENDU QUE le rapport financier consolidé 2016 a été déposé à la séance du 2 mai 2017;

ATTENDU QUE les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (ci-après DCTP) – avantages sociaux futurs représentent les mesures d'allègement consenties par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire lors de la crise financière de 2008;

ATTENDU QUE la Ville a utilisé ces mesures dans les années 2009 à 2012;

ATTENDU la recommandation de la Commission des finances lors de la réunion tenue le 20 mars 2017 à l'effet d'affecter des DCTP – avantages sociaux futurs pour un montant de 50 000 \$;

ATTENDU QUE cette affectation n'est pas prévue au budget 2017;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson  
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

DE décréter une dépense fiscale représentant l'affectation des DCTP – avantages sociaux futurs pour un montant de 50 000 \$, laquelle sera pourvue par le fonds général en affectant l'excédent de fonctionnement non affecté du même montant, conformément à la recommandation de la Commission des finances du 20 mars 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-222**

**APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER DES DIFFÉRENTS FONDS**

ATTENDU les chèques émis et les comptes à payer préparés durant la période du 31 mars au 28 avril 2017 pour les fonds suivants :

<b>Fonds d'administration</b>		
Liste F-2017-19	Chèques à ratifier:	889 799,70 \$
Liste F-2017-20	Comptes à payer:	1 272 334,31 \$
<b>Règlements</b>		
Liste F-2017-21	Chèques à ratifier:	39 004,97 \$
Liste F-2017-22	Comptes à payer:	167 062,70 \$
<b>Fonds réservé - fonds de roulement</b>		
Liste F-2017-23	Comptes à payer:	278 137,61 \$
<b>Fonds de parcs et terrains de jeux</b>		
Liste F-2017-24	Comptes à payer:	5 438,26 \$

Il est **PROPOSÉ** par M. Mario Lemay  
**APPUYÉ** par Mme Lucie Bisson

**RÉSOLU :**

DE ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période du 31 mars au 28 avril 2017 apparaissant sur les listes F-2017-19 à F-2017-24 ;

D'autoriser la trésorière à émettre les chèques nécessaires pour effectuer le paiement des comptes à payer.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-223**

**ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT**

ATTENDU le rapport du Service des finances sur les recommandations produites par différents services municipaux pour l'achat d'équipements et de fournitures diverses à financer par le fonds réservé – fonds de roulement;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lucie Bisson  
**APPUYÉ** par M. Mario Lemay

**RÉSOLU :**

D'approuver le rapport du Service des finances daté du 28 avril 2017 et d'accorder les contrats pour l'achat d'équipements et de fournitures diverses selon les recommandations contenues dans le rapport pour une dépense totale de 6 587,80 \$;

QUE ces dépenses soient payées par le fonds réservé – fonds de roulement et remboursées en versements égaux sur une période de cinq ans, soit de 2018 à 2022.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

---

---

**17-224**

**MODIFICATION – TERME D'EMPRUNT POUR CERTAINS RÈGLEMENTS**

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie déposera une demande de financement par emprunt auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 20 juin 2017;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le terme du financement ou du refinancement pour certains règlements afin de prendre en considération le montant à financer et de tenir compte de la politique de financement des dépenses en immobilisations;

Il est **PROPOSÉ** par M. Mario Lemay  
**APPUYÉ** par Mme Lucie Bisson

**RÉSOLU :**

DE réduire la période restante à refinancer pour les règlements suivants :

- Règlements :
  - 1099            117 000 \$      sur 10 ans au lieu de 15 ans
  - 1118            107 200 \$      sur 10 ans au lieu de 15 ans

DE fixer une période plus courte pour le nouveau financement de certains règlements lors de l'émission du 20 juin 2017 :

- Règlements :
  - 1009            44 400 \$      sur 5 ans au lieu de 20 ans
  - 1042            3 088 \$      sur 1 an au lieu de 5 ans
  - 1114            5 404 \$      sur 1 an au lieu de 20 ans
  - 1136            74 000 \$      sur 5 ans au lieu de 20 ans
  - 1141            14 000 \$      sur 2 ans au lieu de 20 ans
  - 1150            75 000 \$      sur 5 ans au lieu de 20 ans
  - 1154            27 000 \$      sur 5 ans au lieu de 15 ans
  - 1158            35 510 \$      sur 5 ans au lieu de 10 ans
  - 1159            35 000 \$      sur 5 ans au lieu de 20 ans
  - 1161            68 900 \$      sur 5 ans au lieu de 10 ans
  - 1163            21 730 \$      sur 2 ans au lieu de 20 ans
  - 1170            18 000 \$      sur 2 ans au lieu de 15 ans
  - 1174            15 000 \$      sur 2 ans au lieu de 20 ans
  - 1175            36 000 \$      sur 5 ans au lieu de 20 ans
  - 1192            37 000 \$      sur 5 ans au lieu de 20 ans

DE transmettre une copie de la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

---

---

**17-225**

**AUTORISATION – INSCRIPTION AUX SERVICES MON DOSSIER POUR LES ENTREPRISES**

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie est inscrite aux services en ligne *Clic Revenu* du ministère du Revenu;

ATTENDU la mise en place du nouveau portail gouvernemental *Mon dossier pour les entreprises*, remplaçant *Clic Revenu*;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson  
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'autoriser M. Patrick Quirion, directeur du Service des finances et trésorier, à :

- consulter le dossier de la Ville de Sainte-Julie et agir pour et au nom de celle-ci pour toutes les périodes et années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec relativement aux renseignements que ce dernier détient au sujet de l'organisation pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de la Ville de Sainte-Julie aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Ville de Sainte-Julie, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de la Ville de Sainte-Julie à *ClicSÉQUR – Entreprises* et à *Mon dossier pour les entreprises*;
- consulter le dossier de la Ville de Sainte-Julie et agir au nom et pour le compte de l'organisation, conformément aux conditions d'utilisation de *Mon dossier pour les entreprises* disponibles sur le site Internet du ministère du Revenu;

QUE le ministre du Revenu soit et est autorisé à communiquer au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'organisation et qui sont nécessaires à l'inscription à *Mon dossier pour les entreprises* ou aux fichiers de Revenu Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-226**

**DÉPÔT – LISTE D'ENGAGEMENT DU PERSONNEL**

ATTENDU l'article 4 du Règlement 1027 déléguant au directeur général le pouvoir d'engager tout employé surnuméraire, occasionnel, temporaire et étudiant et au directeur du Service des ressources humaines le pouvoir de nommer tout employé régulier à un autre poste;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand  
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'accepter l'engagement du personnel désigné dans la liste ci-dessous :

<b>MOUVEMENT DE MAIN D'ŒUVRE (personnel régulier)</b>			
ADAM, Agnès	Syndiqué	Journalier à journalier et jardinier	10 avril 2017
BRISSON, Chantal	Syndiqué	Préposé à l'entretien à journalier	10 avril 2017
RIVEST, Dave	Syndiqué	Journalier égout et aqueduc à journalier fin/semaine	10 avril 2017
<b>ENGAGEMENT DE PERSONNEL (surnuméraire et occasionnel)</b>			
HUTCHISON CLÉROUX, Monique	Syndiqué	Préposée aux traverses d'écoles remplaçante	20 avril 2017
LEROY, Valérie	Syndiqué	Commis à la bibliothèque surnuméraire	25 avril 2017
LÉTOURNEAU, AndréeAnne	Syndiqué	Inspectrice en environnement surnuméraire	1 <sup>er</sup> mai 2017
PATRY, Mathieu	Syndiqué	Mécanicien surnuméraire	1 <sup>er</sup> mai 2017
<b>ENGAGEMENT DE PERSONNEL ÉTUDIANT Saison estivale 2017</b>			
<b><u>Service des infrastructures</u></b>			
ARCHAMBAULT, Corinne	Étudiant	Préposée	17 mai 2017
BARABE, Marybel	Étudiant	Préposée	24 mai 2017
BENOIT, Karine	Étudiant	Préposée	8 mai 2017
BERGERON, Amélie	Étudiant	Préposée	5 juin 2017
CHÉNIER, Caroline	Étudiant	Préposée	17 mai 2017
COURCY, Mélanie	Étudiant	Préposée	1 <sup>er</sup> mai 2017
DUMAIS, Tristan	Étudiant	Préposé	29 mai 2017
GAUTHIER, Gabrielle	Étudiant	Préposée	2 mai 2017
GIGUERE, Jaël	Étudiant	Préposé	29 mai 2017
GUAY, Samuel	Étudiant	Préposé	23 mai 2017
LAVERRIÈRE-M, Jacob	Étudiant	Préposé	23 mai 2017
LECOURT, Laurent	Étudiant	Préposé	29 mai 2017
MICHAUD, Catherine	Étudiant	Préposée	29 mai 2017
NAULT, Sébastien	Étudiant	Préposé	29 mai 2017
PICARD-BADLEY, Alexandre	Étudiant	Préposé	23 mai 2017
VALSORDA, Alexandre	Étudiant	Préposé	29 mai 2017

<b><u>Service des loisirs</u></b>			
BEAULIEU, Hugo	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil	26 juin 2017
BERGERON, Élodie	Étudiant	Animatrice camp Méli-Mélo	14 juin 2017
BILODEAU, Andréanne	Étudiant	Animatrice camp tennis 9-12 ans	14 juin 2017
BISAILLON, Amélie	Étudiant	Animatrice camp cuistot et enviro/science	14 juin 2017
BISONNETTE, Mélodine	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
BLAIS, Marie-Claire	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement	14 juin 2017
BLANCHETTE, Gabrielle	Étudiant	Animatrice camp amis	14 juin 2017
BRUNET, Hiba	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
BRUNET, Loyal	Étudiant	Animatrice camp multiarts	14 juin 2017
CABANA, Laurence	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil	26 juin 2017
CANUEL, Magalie	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
CARON, Élizabeth	Étudiant	Animatrice camp amis	14 juin 2017
CARON, Gabrielle	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
CARON, Louis-Philippe	Étudiant	Appariteur au prêt de canot	23 mai 2017
CHALIFOUX, Virginie	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
CHAPLEAU, Vincent	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil	26 juin 2017
CLAVEAU, Ariane	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement	14 juin 2017
DAUPHINAIS, Ariane	Étudiant	Animatrice camp Méli-Mélo	14 juin 2017
DION, Alexandra	Étudiant	Animatrice camp amis	14 juin 2017
DION, Michaël	Étudiant	Animateur camp multisports	14 juin 2017
DUBUC, Frédérick	Étudiant	Animateur camp cuistot et enviro/sciende	14 juin 2017
DUBUC, Yoann	Étudiant	Animateur camp amis	14 juin 2017
DUCHESNE, Samuel	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil	26 juin 2017

<b><u>Service des loisirs</u></b>			
DUCHESNE, Zacharie	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil	26 juin 2017
DUCHESNES-PAYNE, Amélie	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement	14 juin 2017
DUMAS, Sarah-Jade	Étudiant	Animatrice camp amis	14 juin 2017
FIRDAOUS, Leïla	Étudiant	Animatrice camp multiarts	14 juin 2017
FORNIASSIER-BÉLANGER, Mathieu	Étudiant	Animateur programme d'accompagnement	14 juin 2017
FORTIN, Samuel	Étudiant	Animateur camp donjon dragon	14 juin 2017
FURLONG, Marie-Pier	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement	14 juin 2017
GAUDET, Olivier	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil	26 juin 2017
GAUTHIER, Laurianne	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
GAUTHIER, Miguel	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil	26 juin 2017
GÉDÉON-BLANCHETTE, Francis	Étudiant	Animateur camp multisports	14 juin 2017
GEMME-DESROCHERS, Antoine	Étudiant	Animateur programme d'accompagnement	14 juin 2017
GEMME-DESROCHERS, Jean-Christophe	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil	26 juin 2017
GERMAIN, Stéphanie	Étudiant	Animatrice camp amis	14 juin 2017
KEARNEY, Maude	Étudiant	Animatrice camp Méli-Mélo	14 juin 2017
LAFOND, Noémie	Étudiant	Animatrice camp amis	14 juin 2017
LAFRANCE, Sarah	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
LANGLOIS, Corinne	Étudiant	Animatrice camp amis	14 juin 2017
LANGLOIS, Frédéric	Étudiant	Appariteur au prêt de canot	23 mai 2017
LANGLOIS, Mathilde	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
LAROCHELLE, Vickie	Étudiant	Animatrice camp amis	14 juin 2017
LATAILLE, Noémie	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
LEMAY, Frédérique	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017

<b><u>Service des loisirs</u></b>			
LEROUX, Mélissa	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement	14 juin 2017
LUNEAU, Frédérique	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement	14 juin 2017
PARADIS, Andréanne	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
PARENT, Catherine	Étudiant	Animatrice camp amis	14 juin 2017
PARENT, Marie-Michèle	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement	14 juin 2017
PELLETIER, Frédérique	Étudiant	Animatrice camp amis et hip hop	14 juin 2017
RICHARD, Simon	Étudiant	Animateur camp donjon dragon	14 juin 2017
ROCHELEAU, Lou-Ann	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
ST-LAURENT, Audrey	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
VALENCE, Carolanne	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017
VEILLETTE, Alexandre	Étudiant	Animateur camp amis	14 juin 2017
VEILLETTE, Émilie	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil	26 juin 2017

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-227**

**EMBAUCHE – POSTE DE BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINTE – SERVICE DES LOISIRS**

ATTENDU la nécessité de combler temporairement le poste de bibliothécaire adjointe au Service des loisirs en raison du départ en congé de maternité de la titulaire du poste, Mme Catherine Hébert;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 1<sup>er</sup> mai 2017;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand  
**APPUYÉ** par M. Jocelyn Ducharme

**RÉSOLU :**

D'embaucher Mme Ève-Justine Beaudin au poste contractuel de bibliothécaire adjointe au Service des loisirs;

D'autoriser le directeur du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, le contrat d'embauche.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-228**

**EMBAUCHE – POSTE DE JOURNALIER – SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie désire combler un poste de journalier au Service des infrastructures;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a procédé à l'affichage de ce poste;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 24 avril 2017;

Il est **PROPOSÉ** par M. Normand Varin  
**APPUYÉ** par M. Henri Corbin

**RÉSOLU :**

D'embaucher M. Steve Thellend au poste de journalier au Service des infrastructures, et ce, selon le salaire et les conditions de travail prévus à la convention collective de travail en vigueur;

QUE l'embauche de M. Thellend à ce poste soit en vigueur à compter du 4 mai 2017.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-229**

**EMBAUCHE – POSTE DE JOURNALIER ET JARDINIER – SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie désire combler un poste de journalier et jardinier au Service des infrastructures;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a procédé à l'affichage de ce poste;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 24 avril 2017;

Il est **PROPOSÉ** par M. André Lemay  
**APPUYÉ** par M. Normand Varin

**RÉSOLU :**

D'embaucher M. Alexandre Gagnon au poste de journalier et jardinier au Service des infrastructures, et ce, selon le salaire et les conditions de travail prévus à la convention collective de travail en vigueur;

QUE l'embauche de M. Gagnon à ce poste soit en vigueur à compter du 8 mai 2017.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-230**

**EMBAUCHE – POSTE DE JOURNALIER ET JARDINIER – SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie désire combler un poste de journalier et jardinier au Service des infrastructures;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a procédé à l'affichage de ce poste;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 24 avril 2017;

Il est **PROPOSÉ** par M. Jocelyn Ducharme  
**APPUYÉ** par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'embaucher M. Silviano Coyac-Zacamitzin au poste de journalier et jardinier au Service des infrastructures, et ce, selon le salaire et les conditions de travail prévus à la convention collective de travail en vigueur;

QUE l'embauche de M. Coyac-Zacamitzin à ce poste soit en vigueur à compter du 9 mai 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-231**

**EMBAUCHE – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN – SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie désire combler un poste de préposé à l'entretien au Service des infrastructures;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a procédé à l'affichage de ce poste;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 24 avril 2017;

Il est **PROPOSÉ** par M. Mario Lemay  
**APPUYÉ** par M. Henri Corbin

RÉSOLU :

D'embaucher M. Christophe Lacroix au poste de préposé à l'entretien au Service des infrastructures, et ce, selon le salaire et les conditions de travail prévus à la convention collective de travail en vigueur;

QUE l'embauche de M. Lacroix à ce poste soit en vigueur à compter du 15 mai 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-232**

**FIN D'EMPLOI – EMPLOYÉ AU SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

ATTENDU QUE l'employé n° 628 fut nommé au poste de journalier égout et aqueduc au Service des infrastructures lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 décembre 2016, résolution n° 16-675;

ATTENDU QUE l'embauche de cet employé était effective à compter du 12 décembre 2016;

ATTENDU QUE, conformément à la convention collective de travail en vigueur, cet employé est soumis à une période de probation de 90 jours travaillés;

ATTENDU QUE cet employé ne rencontre pas les exigences de ce poste;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand  
**APPUYÉ** par Mme Isabelle Poulet

**RÉSOLU :**

DE mettre fin à l'emploi de l'employé n° 628 au Service des infrastructures de la Ville de Sainte-Julie, et ce, à compter du 3 mai 2017.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-233**

**PLAN D'INTERVENTION 2015 (RÉVISÉ EN 2017) – CONDUITES D'EAU POTABLE, ÉGOUTS ET CHAUSSÉES**

ATTENDU QUE le plan d'intervention de la Ville de Sainte-Julie pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées est soumis aux nouvelles exigences du « Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées »;

ATTENDU QUE le Service des infrastructures a déposé auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), pour approbation, une nouvelle version du plan d'intervention conforme à ces nouvelles exigences;

ATTENDU QUE le MAMOT a donné son accord à cette nouvelle version du plan d'intervention;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 27 juin 2016;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie doit entériner le plan d'intervention pour avoir accès éventuellement aux différents programmes de subvention;

Il est **PROPOSÉ** par M. Mario Lemay  
**APPUYÉ** par Mme Lucie Bisson

**RÉSOLU :**

---

D'accepter le plan d'intervention 2015 (révisé en 2017) concernant le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées, sans engagement de réalisation de la part de la Ville de Sainte-Julie;

D'autoriser le Service des infrastructures à faire parvenir au MAMOT copie du plan d'intervention 2015 (révisé en 2017) comprenant les plus récentes mises à jour exigées, de même que copie de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 17-234

#### **ADJUDICATION – TRAVAUX D'ARBORICULTURE 2017**

ATTENDU QU'une demande de soumissions sur invitation a été effectuée pour la réalisation des travaux de d'arboriculture, tels qu'élagage, abattage, essouchement, durant la période du 2 mai 2017 au 31 mars 2018;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le mardi 28 mars 2017 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 1<sup>er</sup> mai 2017;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand  
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'accorder le contrat pour les travaux d'arboriculture à la compagnie Paysagiste Roger Martel inc. située au 1891, chemin de la Belle-Rivière, Sainte-Julie (Québec) J3E 1Y2 pour une somme de 37 467,48 \$, toutes taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 28 mars 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 17-235

#### **REJET DE SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE CONSTRUCTION DE BORDURES ET TROTTOIRS SUR DIVERSES RUES – PROJET SI-17-160**

ATTENDU QU'une demande de soumissions par voie d'invitation a été effectuée pour les travaux de réfection et de construction de bordures et trottoirs sur diverses rues, prévus au Fonds réservé - Fonds de roulement;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 24 avril 2017, le tout conformément à la loi;

ATTENDU QUE le résultat des soumissions reçues dépasse les disponibilités financières prévues pour ce projet;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie s'est réservé le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues;

---

---

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 1<sup>er</sup> mai 2017;

Il est **PROPOSÉ** par M. Normand Varin  
**APPUYÉ** par M. André Lemay

**RÉSOLU :**

DE rejeter à toutes fins que de droit les soumissions reçues et ouvertes le 24 avril 2017 concernant les travaux de réfection et de construction de bordures et trottoirs sur diverses rues.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-236**

**ADJUDICATION – TRAVAUX DE PROLONGEMENT D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE EN BORDURE DE LA RUE NOBEL, ENTRE LES 1401 ET 1041 – RÈGLEMENT 1186**

ATTENDU QU'une demande de soumissions publiques a été effectuée pour la réalisation des travaux de prolongement d'une conduite d'égout sanitaire en bordure de la rue Nobel, entre les 1401 et 1041, conjointement avec les promoteurs 87132 Canada Ltée et Le Sanctuaire de la Vallée du Richelieu inc.;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le mardi 14 mars 2017 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 1<sup>er</sup> mai 2017;

Il est **PROPOSÉ** par M. Henri Corbin  
**APPUYÉ** par Mme Lucie Bisson

**RÉSOLU :**

D'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle présentée par la compagnie A. & J.L. Bourgeois Ltée, située au 1745, rue Marie-Victorin, Contrecoeur (Québec) J0L 1C0;

D'accorder le contrat à ladite compagnie pour les travaux de prolongement d'une conduite d'égout sanitaire en bordure de la rue Nobel, entre les 1401 et 1041, selon les prix unitaires du bordereau de l'option 1, pour une somme de 1 184 984,31 \$, toutes taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 14 mars 2017, et ce, conditionnellement à l'entrée en vigueur du règlement 1186;

QUE les coûts relatifs à ces travaux soient répartis conformément aux ententes à intervenir entre la Ville de Sainte-Julie et les promoteurs concernés.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

---

---

**17-237**

**PROVISION – TRAVAUX DE PROLONGEMENT D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE EN BORDURE DE LA RUE NOBEL, ENTRE LES 1401 ET 1041 – RÈGLEMENT 1186**

ATTENDU l'adjudication du contrat pour la réalisation des travaux de prolongement d'une conduite d'égout sanitaire en bordure de la rue Nobel, entre les 1401 et 1041, à la compagnie A. & J.L. Bourgeois ltée, pour une somme de 1 184 984,31 \$;

ATTENDU QUE lors de la réalisation des travaux, des dépenses non prévues au bordereau de soumission pourraient être requises;

Il est PROPOSÉ par M. Henri Corbin  
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

QUE pour la réalisation des travaux de prolongement d'une conduite d'égout sanitaire en bordure de la rue Nobel, entre les 1401 et 1041, le Conseil municipal autorise une provision de 10 % pour les travaux imprévus, soit 118 498,43 \$, ce qui porte la somme autorisée à 1 303 482,74 \$;

QUE toutes les dépenses pour des travaux imprévus devront préalablement avoir été recommandées par le Service des infrastructures et approuvées par le directeur général avant d'être engagées;

QUE le directeur général informe les membres du Conseil municipal de ces dépenses pour des travaux imprévus lors de la Commission administrative qui suivra la demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-238**

**ADJUDICATION – BÂTIMENT DE SERVICE PRÉFABRIQUÉ EN BÉTON ARMÉ – PARC JULES-CHOQUET – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT**

ATTENDU QU'une demande de soumissions sur invitation a été effectuée pour la fabrication, la fourniture, le transport et la mise en place d'un bâtiment de service préfabriqué en béton armé pour le parc Jules-Choquet;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le mercredi 26 avril 2017 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 1<sup>er</sup> mai 2017;

Il est PROPOSÉ par M. Jocelyn Ducharme  
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle présentée par la compagnie Les bétons Longueuil (1982) inc., située au 750, rue Hérelle, Longueuil (Québec) J4G 2M8;

---

---

D'accorder le contrat à ladite compagnie pour la fabrication, la fourniture, le transport et la mise en place d'un bâtiment de service préfabriqué en béton armé pour le parc Jules-Choquet, pour une somme de 34 531,59 \$, toutes taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 26 avril 2017;

QUE cet achat soit payé par le fonds de roulement et remboursable sur une période de dix (10) ans en dix (10) versements égaux pour les années 2018 à 2027.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-239**

**ADOPTION – GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONFORMES – ADJUDICATION DES SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DANS LE QUARTIER LUMICITÉ – PROJET SI-17-161, LOT 2**

ATTENDU les articles 573 et suivants de la Loi sur les cités et villes relatifs aux règles concernant l'adjudication des contrats;

ATTENDU QUE lors de l'adjudication de certains contrats de services professionnels, la Ville doit avoir recours à un système de pondération et d'évaluation des soumissions basé, outre le prix, sur l'évaluation de divers critères relatifs au mandat proposé;

ATTENDU QU'il y a lieu que la grille de pondération et d'évaluation soit adoptée par les membres du Conseil;

Il est PROPOSÉ par M. Jocelyn Ducharme  
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'adopter la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes pour les services professionnels de laboratoire visant les travaux de construction d'infrastructures urbaines dans le Quartier Lumicité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-240**

**ADOPTION – GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONFORMES – ADJUDICATION DES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURIE – SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DANS LE QUARTIER LUMICITÉ – PROJET SI-17-161, LOT 1**

ATTENDU les articles 573 et suivants de la Loi sur les cités et villes relatifs aux règles concernant l'adjudication des contrats;

ATTENDU QUE lors de l'adjudication de certains contrats de services professionnels, la Ville doit avoir recours à un système de pondération et d'évaluation des soumissions basé, outre le prix, sur l'évaluation de divers critères relatifs au mandat proposé;

---

---

ATTENDU QU'il y a lieu que la grille de pondération et d'évaluation soit adoptée par les membres du Conseil;

Il est **PROPOSÉ** par M. Jocelyn Ducharme  
**APPUYÉ** par Mme Nicole Marchand

**RÉSOLU :**

D'adopter la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes pour les services professionnels d'ingénierie visant la surveillance des travaux de construction d'infrastructures dans le Quartier Lumicité.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-241**

**DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 25 AVRIL 2017**

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a délibéré le 25 avril 2017 et a soumis son procès-verbal à la Commission administrative;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance de tous les points à l'ordre du jour de ladite réunion et de la teneur des recommandations;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand  
**APPUYÉ** par M. Normand Varin

**RÉSOLU :**

D'accepter le dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 25 avril 2017.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-242**

**RENOUVELLEMENT DE MANDAT – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

ATTENDU QUE le premier mandat de M. Maxime Bélanger à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme s'est terminé le 1<sup>er</sup> mai 2017;

ATTENDU QUE M. Maxime Bélanger désire renouveler son mandat pour un second terme de deux (2) ans, conformément au Règlement 728 relatif au Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Sainte-Julie et à ses règles de régie interne;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet  
**APPUYÉ** par Mme Lucie Bisson

**RÉSOLU :**

QUE soit renouvelé le mandat de M. Maxime Bélanger pour une période deux (2) ans;

QUE son deuxième mandat se termine le 1<sup>er</sup> mai 2019.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-243**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE – 286, RUE DE NORMANDIE (BRUNET CLINIQUE) – ZONE M-244**

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay  
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

D’approuver les plans-concept d’affichage, préparés par International Néon et datés du 14 décembre 2016, pour les enseignes de la place d’affaires Brunet Clinique située au 286, rue de Normandie, et ce, conformément à la résolution n<sup>o</sup> 448.9.17 du Comité consultatif d’urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-244**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE – 1791, RUE PRINCIPALE (HYPOTHECA) – ZONE C-359**

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin  
APPUYÉ par M. Henri Corbin

RÉSOLU :

D’approuver les plans-concept d’affichage, préparés par Enseignes Claude Richard et datés du 21 mars 2017, pour les enseignes de la place d’affaires Hypotheca située au 1791, rue Principale, et ce, conformément à la résolution n<sup>o</sup> 448.3.17 du Comité consultatif d’urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-245**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION – REMPLACEMENT DE LA PORTE EN FAÇADE – 451, RUE PIERRE-DE COUBERTIN – ZONE H-237**

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay  
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation, soumis par le propriétaire, pour le remplacement de la porte d'entrée en façade de la résidence située au 451, rue Pierre-De Coubertin, et ce, conformément à la résolution n° 448.8.17 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-246**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE – 840, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE C-305**

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay  
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation, préparés par Brigitte Durand et datés de mars 2017, pour la rénovation de la résidence située au 840, montée Sainte-Julie, et ce, conformément à la résolution n° 448.7.17 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-247**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION – AJOUT D'UN 2<sup>e</sup> ÉTAGE – 2031, RUE DE FONTAINEBLEAU – ZONE H-506**

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand  
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation pour l'ajout d'un 2<sup>e</sup> étage, préparés par Yvon Charlebois, technologue en architecture, et datés du 28 mars 2017, pour la résidence située au 2031, rue de Fontainebleau, et ce, conformément à la résolution n° 448.5.17 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-248**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE – 1999-2, RUE NOBEL  
(LA MAISON DE L’ENTRAIDE – FRIPERIE) – ZONE C-150**

Il est PROPOSÉ par M. Henri Corbin  
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

**RÉSOLU :**

D’approuver les plans-concept d’affichage, préparés par le Groupe Médiagraphe Enseignes et datés du 13 mars 2017 (révisés le 11 avril 2017), pour l’enseigne de la place d’affaires La Maison de l’Entraide – Friperie située au 1999-2, rue Nobel, et ce, conformément à la résolution n° 448.10.17 du Comité consultatif d’urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-249**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D’UNE NOUVELLE  
RÉSIDENCE SUR UN TERRAIN VACANT – 477, CHEMIN DE TOURAINE –  
ZONE A-719**

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet  
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

**RÉSOLU :**

D’approuver les plans-concept de construction, préparés par Dessins Drummond et datés du 12 avril 2016, pour la construction d’une nouvelle résidence sur un terrain vacant situé au 477, chemin de Touraine, et ce, conformément à la résolution n° 448.12.17 du Comité consultatif d’urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-250**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D’UN SOLARIUM  
3 SAISONS – 1560, RUE PRINCIPALE (UNITÉ 500) – ZONE C-205**

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay  
APPUYÉ par M. Jocelyn Ducharme

**RÉSOLU :**

D'approuver les plans-concept de construction d'un solarium 3 saisons, déposés par le propriétaire, pour l'unité 500 de l'immeuble à condos situé au 1560, rue Principale, et ce, conformément à la résolution n° 448.18.F.17 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-251**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT D'UNE TERRASSE – 2141, RUE NOBEL (BÂTIMENT INDUSTRIEL) – ZONE I-152**

Il est PROPOSÉ par M. Henri Corbin  
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept pour l'aménagement d'une terrasse, déposés par Le Groupe Lobato en date du 18 avril 2017, pour le bâtiment industriel situé au 2141, rue Nobel, et ce, conformément à la résolution n° 448.18.D.17 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-252**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – 201, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (ARÉNA) – ZONE P-241**

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay  
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'affichage, préparés par Artimage et déposés en date du 11 avril 2017, pour les enseignes du bâtiment de l'aréna situé au 201, boulevard Armand-Frappier, et ce, conformément à la résolution n° 448.2.17 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-253**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE – 509, AVENUE JULES-CHOQUET (SOMA PILATES) – ZONE C-208**

Il est PROPOSÉ par M. Jocelyn Ducharme  
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D’approuver les plans-concept d’affichage, préparés par la compagnie 12h30 et déposés en date du 20 mars 2017, pour l’enseigne de la place d’affaires Soma Pilates située au 509, avenue Jules-Choquet, local C, et ce, conformément à la résolution n° 448.4.17 du Comité consultatif d’urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-254**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AMÉNAGEMENT PAYSAGER (RÉFECTION DES TROTTOIRS) – 711, RUE BENJAMIN-SULTE – ZONE H-316**

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay  
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D’approuver les plans-concept d’aménagement paysager, déposés par le propriétaire, pour l’aménagement des trottoirs, pour le bâtiment multifamilial situé au 711, rue Benjamin-Sulte, et ce, conformément à la résolution n° 448.18.C.17 du Comité consultatif d’urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-255**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D’UNE NOUVELLE RÉSIDENCE SUR UN TERRAIN VACANT EN ZONE AGRICOLE – 1450, CHEMIN DE LA BELLE-RIVIÈRE – ZONE A-708**

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet  
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

---

---

D'approuver les plans-concept de construction préparés par Architecture Charles Trépanier et datés d'avril 2017, pour la construction d'une nouvelle résidence sur un terrain vacant en zone agricole situé au 1450, chemin de la Belle-Rivière, et ce, conformément à la résolution n° 448.18.B.17 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-256**

**APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS AUX PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL – 2011, RUE LÉONARD-DE VINCI – ZONE C-151**

Il est PROPOSÉ par M. Henri Corbin  
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'approuver les modifications apportées aux plans-concept de construction d'un bâtiment commercial, préparés par Monty, architecte, et datés de mars 2017, pour le bâtiment situé au 2011, rue Léonard-De Vinci, et ce, conformément à la résolution n° 448.18.G.17 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-257**

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION – AJOUT D'UNE PORTE DOUBLE EN FAÇADE (NOVATECH) – 1401, RUE NOBEL – ZONE I-154**

Il est PROPOSÉ par M. Henri Corbin  
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation, préparés par Groupe Leclerc Architecture + Design et datés du 5 avril 2017, pour l'ajout d'une porte double en façade pour le bâtiment industriel situé au 1401, rue Nobel, et ce, conformément à la résolution n° 448.18.E.17 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 25 avril 2017;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-258**

**ADOPTION – LISTE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF RECONNUS DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE**

ATTENDU l'adoption de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes du Service des loisirs, lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2009, sous le n° 09-577;

ATTENDU QUE les organismes doivent se conformer aux critères d'admissibilité et de renouvellement de cette politique afin d'obtenir le soutien de la Ville pour la réalisation de leur mission;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des loisirs lors de la Commission administrative du 1<sup>er</sup> mai 2017;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand  
**APPUYÉ** par Mme Isabelle Poulet

**RÉSOLU :**

D'adopter la liste des organismes à but non lucratif dont la reconnaissance a été renouvelée par la Ville de Sainte-Julie, jointe à la présente résolution.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-259**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PARTAJOIE STE-JULIE**

ATTENDU QUE l'organisme Partajoie Ste-Julie inc. a pour mission de venir en aide aux personnes dans le besoin;

ATTENDU la réception d'une demande d'aide financière à cet effet ;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand  
**APPUYÉ** par M. André Lemay

**RÉSOLU :**

DE verser une aide financière de 1 000 \$ à l'organisme Partajoie Ste-Julie inc.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-260**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – GALA MÉRITE EN HISTOIRE – SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE RICHELIEU-YAMASKA**

ATTENDU QUE le Gala mérite de la Société Saint-Jean-Baptiste Richelieu-Yamaska a pour but de souligner l'excellence de la connaissance de notre histoire nationale chez les jeunes;

ATTENDU QUE lors de cet événement, qui se tiendra le 18 mai prochain, six (6) étudiants de la Ville de Sainte-Julie seront honorés;

ATTENDU la réception d'une demande d'aide financière dans le cadre de ce gala;

Il est **PROPOSÉ** par M. Normand Varin  
**APPUYÉ** par M. Jocelyn Ducharme

**RÉSOLU :**

DE verser une aide financière de 600 \$ à la Société Saint-Jean-Baptiste Richelieu-Yamaska pour l'édition 2017 du Gala mérite en histoire.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-261**

**AIDES FINANCIÈRES DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE – ÉVÉNEMENTS SPORTIFS**

ATTENDU la réception de demandes d'aides financières;

ATTENDU QUE ces demandes respectent les critères d'admissibilité du volet 2 « Soutien à l'excellence » de la Politique d'attribution des subventions du Conseil municipal pour une participation à des compétitions de niveau provincial, canadien ou international;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des loisirs lors de la Commission administrative du 1<sup>er</sup> mai 2017;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand  
**APPUYÉ** par M. Jocelyn Ducharme

**RÉSOLU :**

DE verser les aides financières suivantes aux athlètes ci-dessous mentionnés pour subvenir, en partie, à leurs frais de compétition :

<b>Nom du participant</b>	<b>Montant</b>	<b>Événement sportif</b>	<b>Discipline</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
Alexandre Migner	300\$	Championnat canadien de l'est 2017	Patinage de vitesse	23 au 26 mars 2017	Ottawa, Ontario
	150 \$	Championnat québécois par catégorie d'âge	Patinage de vitesse	11 et 12 mars 2017	Ville de Rivière-du-Loup
Audrey Poirier	150 \$	Championnat provincial de judo 2017	Judo	25 et 26 mars 2017	Ville de Victoriaville
Éléonore Marciszewski	150 \$	Championnat provincial collégial de basketball	Basketball	3 au 5 mars 2017	Ville de Québec
	300 \$	CCAA Championnat canadien de basketball féminin	Basketball	14 au 19 mars 2017	Edmonton, Alberta
Frédérique Ross	150 \$	Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx 2017	Patinage artistique	17 mars 2017	Ville de Victoriaville

Nom du participant	Montant	Événement sportif	Discipline	Date	Lieu
Jérémie Poirier	500 \$	Open Panaméricain de Santiago et l'Open de Lima	Judo	16 au 22 et du 23 au 26 mars 2017	Chili et Pérou
Julien Lamoureux	500 \$	Championnat du monde U23 2017	Ski de fond	22 janvier au 6 février 2017	Utah, États-Unis
	300 \$	Championnat canadien de ski 2017	Ski de fond	18 au 25 mars 2017	Canmore, Alberta
Marguerite Cécil	150 \$	Championnat provincial de ringuette	Ringuette	31 mars au 2 avril 2017	Ville de Boucherville
Marie-Soleil Lamonde	500 \$	Championnat mondial de cheerleading	Cheerleading	21 au 27 avril 2016	Orlando, États-Unis
Marilou Albert	150 \$	Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx 2017	Patinage artistique	18 mars 2017	Ville de Victoriaville
Nathan Lefebvre	300 \$	Championnat national 2017 Karaté Canada	Karaté	21 au 26 février 2017	Ville de Québec
Rosalie Cécil	150 \$	Championnat provincial de ringuette	Ringuette	31 mars au 2 avril 2017	Ville de Boucherville

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17-262**

**AVIS DE MOTION – FUTUR RÈGLEMENT 1101-52 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX AIRES NATURELLES**

Avis de motion est donné par Mme Isabelle Poulet qu'à une séance subséquente de ce Conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté un règlement amendant le Règlement de zonage 1101 afin de modifier certaines dispositions applicables aux aires naturelles.

**17-263**

**AVIS DE MOTION – FUTUR RÈGLEMENT 1149-6 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1149 SUR LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX**

Avis de motion est donné par Mme Isabelle Poulet qu'à une séance subséquente de ce Conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté, en vue de son adoption, un règlement modifiant le Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux.

**17-264**

**AVIS DE MOTION – FUTUR RÈGLEMENT 1196 INTERDISANT LA DISTRIBUTION DE CERTAINS SACS D'EMPLETTES DANS LES COMMERCES DE DÉTAIL**

Avis de motion est donné par Mme Nicole Marchand qu'à une séance subséquente de ce Conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté, en vue de son adoption, un règlement interdisant la distribution de certains sacs d'emplottes dans les commerces de détail.

**17-265**

**« PREMIER » PROJET DE RÈGLEMENT P1101-52 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX AIRES NATURELLES**

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier certaines dispositions applicables aux aires naturelles;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet au Conseil municipal de modifier son Règlement de zonage 1101;

ATTENDU QUE ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2017 sous le numéro 17-263;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du Conseil municipal deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet  
**APPUYÉ** par Mme Nicole Marchand

**RÉSOLU :**

QUE le présent projet de règlement amendant le Règlement de zonage 1101 afin de modifier certaines dispositions applicables aux aires naturelles, soit adopté et qu'il porte le numéro P1101-52;

QU'une séance de consultation publique soit tenue le 5 juin 2017 à 19 h 30 en la salle du Conseil à l'hôtel de ville de Sainte-Julie;

QUE copie de ce projet de règlement soit acheminée à la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-266**

**RÈGLEMENT 1101-51 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D'AJOUTER DES NORMES DE SUPERFICIE MAXIMALE POUR LES USAGES COMMERCIAUX DANS LES ZONES M-244 ET M-256**

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajouter des normes de superficie maximale pour les usages commerciaux afin de restreindre la superficie d'un local commercial protégé par droit acquis dans les zones M-244 et M-256;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet au Conseil municipal de modifier son Règlement de zonage 1101;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2017 sous le numéro 17-143;

ATTENDU QUE le règlement a été soumis à une assemblée publique de consultation le 3 avril 2017, conformément à la loi;

ATTENDU QU'il contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et qu'un second projet de règlement a été adopté par le Conseil municipal, conformément à l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du Conseil municipal deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Il est **PROPOSÉ** par M. Jocelyn Ducharme  
**APPUYÉ** par M. Mario Lemay

**RÉSOLU :**

QUE le présent règlement amendant le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter des normes de superficie maximale pour les usages commerciaux dans les zones M-244 et M-256, soit adopté;

QU'il porte le numéro 1101-51 et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**17-267**

**RÈGLEMENT 1193 DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLE ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE**

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire réglementer le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cette fin lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2017, sous le numéro 17-204;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du Conseil municipal deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

---

---

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lucie Bisson  
**APPUYÉ** par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

QUE le règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie, soit adopté;

QU'il porte le numéro 1193 et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **17-268**

**RÈGLEMENT 1194 POUR PAYER LE COÛT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE PAVAGE À DIVERS ENDROITS AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 550 000 \$ ET AUTORISANT UNE AFFECTATION POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 550 000 \$ À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ AUX IMMOBILISATIONS**

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire effectuer des travaux de réfection de pavage à divers endroits;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie désire financer le coût de ces travaux à même l'excédent de fonctionnement affecté aux immobilisations;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2017 sous le numéro 17-205;

ATTENDU QU'une copie du projet du règlement a été remise aux membres du Conseil municipal deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Il est **PROPOSÉ** par M. Mario Lemay  
**APPUYÉ** par M. Normand Varin

RÉSOLU :

QUE le règlement pour payer le coût des travaux de réfection de pavage à divers endroits ainsi que les frais contingents, pour un montant de 550 000 \$, et autorisant une affectation pour un montant ne devant pas excéder 550 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté aux immobilisations, soit adopté;

QU'il porte le numéro 1194 et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

---

**POINT 11.      COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**

- Aucune communication.

**POINT 12.      COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS  
AU PUBLIC**

- Aucune communication.

**POINT 13.      PÉRIODE DE QUESTIONS**

**M. Jean Lavoie**

- M. Lavoie mentionne être insatisfait de la nouvelle configuration de la rue Borduas.

Mme Roy prend note de son opinion.

**M. André Péloquin**

- M. Péloquin, membre du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec, félicite les membres du Conseil pour l'adoption du Règlement 1193 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie et les remercie d'avoir emboîté le pas, et ce, à l'instar des autres municipalités de la MRC de Marguerite-D'Youville.

M. Péloquin montre deux affiches aux membres du Conseil, dont l'une qui pourrait être utilisée par la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, dans l'éventualité où le règlement est approuvé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

M. Péloquin remercie sincèrement la Ville pour son implication dans ce dossier.

**M. Jacquelin Beaulieu**

- M. Beaulieu demande si les membres du Conseil sont optimistes quant à l'approbation de ce règlement sur les hydrocarbures par le MDDELCC.

Mme Roy ne peut répondre à cette question, car ne connaît pas les intentions du MDDELCC.

**M. Richard Mailloux**

- M. Mailloux remet à la mairesse une copie d'un document qui fait état de la poussière provenant de la cour arrière d'une industrie située sur la montée Sainte-Julie, ce qui crée énormément de saleté sur cette voie publique.

Mme Roy mentionne que des vérifications seront faites à cet effet.

**17-269**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par M. Henri Corbin  
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 21 h 01.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Suzanne Roy,  
Mairesse

---

Nathalie Deschesnes,  
Greffière